

\*Syndicat des Ecoles du  
Bresmont  
01-60-96-21-61  
s.i-ecoles.bresmont@wanadoo.fr

\*Ecole de la Source  
ESMANS  
01.64.32.15.56  
ce.0770645h@ac-creteil.fr



## ADMISSIONS A L'ECOLE DE LA SOURCE D'ESMANS Rentrée septembre 2023

Les enfants nés au plus tard le **31 décembre 2020** peuvent être admis à l'école.

Pour se faire, il faut :

- **S'inscrire préalablement au bureau du RPI (mairie d'Esmans)** y retirer un certificat de pré-inscription et apporter le livret de famille, un justificatif de domicile et la photocopie de la carte d'identité des deux parents ;
- **S'inscrire ensuite à l'école auprès de la directrice** : apporter le livret de famille, fournir un document du médecin attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (Diphthérie/Tétanos/Poliomyélite) ou une photocopie de la page du carnet de santé et donner le certificat de radiation de l'ancienne école (le cas échéant).

La pré-inscription aura lieu en mairie d'Esmans :

**Au plus tard le vendredi 24 février 2023**

**Ne tardez pas, nous avons besoin de connaître très rapidement les effectifs !**

